



Pour rendu exécutoire

26-C-0081

Séance du vendredi 26 juin 2026

DELIBERATION DU CONSEIL

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2025

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales.

I. Exposé des motifs

Chaque budget de la Métropole Européenne de Lille (le budget général et les 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

Après examen du compte de gestion 2025, le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe Assainissement est présenté au vote du Conseil métropolitain.

1. Présentation du budget annexe Assainissement

Le budget annexe Assainissement, créé en 1968, retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées. Son statut de service public industriel et commercial emporte les conséquences suivantes :

- l'activité est retracée dans le cadre d'un budget annexe destiné à individualiser le coût du service ;
- le financement de l'exploitation du service est assuré principalement par la redevance assainissement ;
- le budget annexe assainissement est soumis à la nomenclature M49 ;
- le budget est voté en montants hors taxes (déclarations CA3).

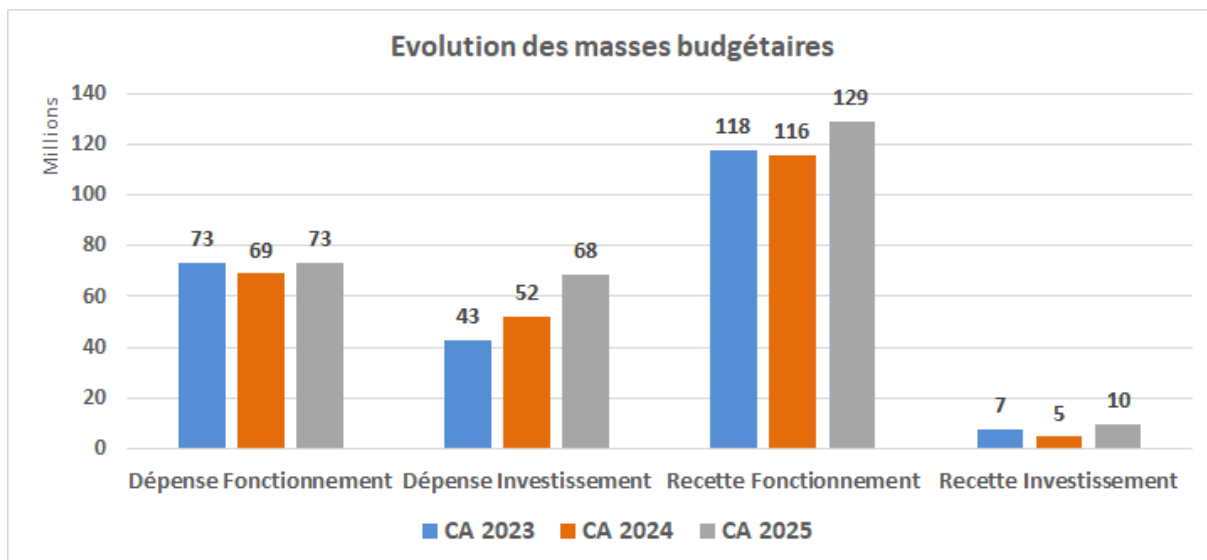
Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Assainissement	01/01/1968	SPIC	M 49	Régie Marchés publics	Budget Hors Taxes

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexe 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés. En 2025, les masses budgétaires totales réelles en dépenses, hors résultats reportés, s'élèvent à 141,4M€, soit +20,3M€ par rapport à 2024 (+16,8%). En recettes, ces masses représentent 138,6M€, soit +18,2M€ par rapport

à 2024 (+15,1%). La section de fonctionnement représente 52% des dépenses et 93% des recettes en 2025.



3. La section de fonctionnement

La réforme des redevances des agences de l'eau, justifiée par une meilleure application du principe "pollueur-payeur", est entrée en vigueur en 2025 et a pour conséquence une modification du versement des redevances payées par les usagers et les services publics de l'eau et de l'assainissement.

La MEL perçoit désormais une redevance des usagers qu'elle reverse ensuite, l'année suivante, à l'Agence de l'Eau selon un calcul de performance : il en résulte une nouvelle dépense/recette équilibrée sur 2025 à hauteur de 1,5M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 73,0M€ soit une hausse de +6,0% par rapport à 2024 et un taux de réalisation de 100% des crédits ouverts au BP.

Depenses de fonctionnement	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation	BP 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Charges à caractère général	53 805 547	52 325 099	97%	55 475 954	54 332 089	98%	2 006 990	3,8%
dont charges hors refacturation	50 536 566	49 240 131	97%	52 157 938	49 473 801	95%	233 670	0,5%
dont refacturations fonctions supports	3 268 981	3 084 968	94%	3 318 016	3 381 004	102%	296 037	9,6%
dont redevance performance					1 477 283		1 477 283	
Charges de personnel	15 541 270	14 909 596	96%	15 532 367	16 041 240	103%	1 131 643	7,6%
dont charges de personnel hors refact.	11 874 012	11 335 324	95%	11 810 100	11 942 869	101%	607 545	5,4%
dont refacturations fonctions supports	3 667 258	3 574 272	97%	3 722 267	4 098 371	110%	524 099	14,7%
Atténuations de produits	111 000	58 239	52%	111 000	102 439	92%	44 200	75,9%
Autres charges de gestion courante	120 010	5 072	4%	140 010	38 859	28%	33 787	666,2%
Dépenses de gestion	69 577 827	67 298 006	97%	71 259 331	70 514 627	99%	3 216 620	4,8%
Charges financières	1 405 176	1 300 227	93%	1 441 686	1 074 409	75%	-225 818	-17,4%
Charges exceptionnelles	561 500	274 139	49%	420 000	580 911	138%	306 772	111,9%
Provisions	0	45 727		0	871 870		826 143	1806,7%
Total dépenses de fonctionnement	71 544 503	68 918 099	96%	73 121 017	73 041 817	100%	4 123 717	6,0%

Elles sont constituées :

- des dépenses de gestion à hauteur de 70,5M€ (soit une hausse de +3,2M€/CA 2024, limitée à +1,7M€ hors redevance dite "performance" soit +2,6%), décomposées en :
 - charges à caractère général : 54,3M€ représentant 74% des dépenses de fonctionnement, en progression de +3,8%. Les dépenses liées aux stations d'épuration s'élèvent à 36,7M€, avec une progression de +4,1% par rapport à 2024 qui est principalement liée à la hausse des volumes et des coûts de valorisation des boues de la STEP de Marquette. Les dépenses de collecte des eaux usées (entretien/curage) atteignent 9,8M€ en 2025 soit une évolution de +3,1%. L'électricité consommées par les STEP gérées en régie (2,0M€) baisse sensiblement (-1,6M€) avec des tarifs "normalisés" par rapport au pic constaté en 2024. La nouvelle redevance dite "performance" représente 1,5M€ en 2025. Enfin, les refacturations du budget général représentent 3,4M€ ;
 - charges de personnel : 16,0M€ soit +7,6% par rapport au CA 2024 et représentant 22% des dépenses de fonctionnement. L'effectif pourvu en 2025 est de 200 agents, dont 185 postes de titulaires et 15 postes de non titulaires, contre 194 en 2024 ;
 - charges diverses : 0,14M€ en hausse de 0,07M€ ;
 - des charges financières : 1,1M€ en baisse de -17,4% corrélé à la diminution de l'encours de dette ;
 - des provisions à hauteur de 0,9M€ en 2025 ;
 - des charges exceptionnelles : 0,6M€ relatif à des régularisations comptables (apurement de rattachements, titres annulés sur exercices antérieurs).

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 128,8M€, en progression de +11,2% par rapport à 2024.

Recettes de fonctionnement	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation	BP 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Redevance Assainissement	91 260 000	88 680 799	97%	99 730 000	104 066 376	104%	15 385 578	17,3%
PRE / PFAC / Branchements	7 100 000	12 637 649	178%	7 100 000	12 286 104	173%	-351 545	-2,8%
Eaux pluviales	6 000 000	6 000 000	100%	6 000 000	6 000 000	100%	0	0,0%
Prime d'épuration	3 500 000	4 185 925	120%	2 000 000	0	0%	-4 185 925	-100,0%
Redevance performance					1 428 094		1 428 094	
Autres	1 850 010	1 122 308	61%	1 958 060	3 690 233	188%	2 567 925	228,8%
Total produits de gestion	109 710 010	112 626 681	103%	116 788 060	127 470 807	109%	14 844 126	13,2%
Produits exceptionnels yc cessions	25 000	3 044 232		35 000	1 358 379		-1 685 854	-55,4%
Reprises provisions		153 142			24		-153 118	-100,0%
Total recettes de fonctionnement	109 735 010	115 824 056	106%	116 823 060	128 829 210	110%	13 005 154	11,2%

Elles sont composées :

- des produits de gestion à hauteur de 127,5M€ soit +13,2% / CA 2024 :
- la redevance assainissement s'établit à 104,1M€, représentant 81% des recettes du budget assainissement, en progression de +17,3% sous l'effet de l'indexation des prix mais aussi d'une régularisation relative à la redevance Noréade (communes de l'ex-CCHD) (année 2024 comptabilisée en 2025) ;
- la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) et les branchements pour 12,3M€ en 2025 en baisse de -2,8% ;
- la participation eaux pluviales, versée par le budget général, reste stable à 6M€ ;
- la prime d'épuration est remplacée par la redevance "performance" à la suite de la réforme du financement des agences de l'eau, cette dernière s'élevant à 1,4M€ en 2025 ;
- les autres recettes de gestion sont composées principalement à hauteur de 1,1M€ des taxes hydrauliques et des recettes perçues pour le traitement par les stations frontalières d'Armentières et Wattrelos des eaux usées provenant de Belgique, auxquels s'ajoutent 2,4M€ qui ont facturés en 2025 au titre des années 2024 et 2025 ;
- des produits exceptionnels : 1,4M€ en 2025 principalement des régularisations comptables (apurement de rattachements) contre 3,0M€ en 2024 qui intégraient un remboursement exceptionnel de fiscalité d'1,4M€.

4. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'entendent hors restes à réaliser. Elles s'élèvent à 68,3M€, soit une hausse de +16,2M€ (+31,1%).

Dépenses d'investissement	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation	BP 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Acquisitions / Matériel	4 856 750	5 278 789	109%	1 620 300	2 608 752	161%	-2 670 036	-51%
Etudes	4 913 300	3 399 806	69%	16 153 592	14 347 450	89%	10 947 643	322%
Travaux	32 852 350	33 466 210	102%	36 983 758	42 163 587	114%	8 697 376	26%
Aides déléguées de l'Agence de l'Eau	250 000	86 079	34%	200 000	0	0%	-86 079	-100%
Autre	0	0		3 000 000	0	0%	0	-129%
Dépenses Inv. Hors dette et opé.	42 872 400	42 230 884	99%	57 957 650	59 119 789	102%	16 888 905	40,0%
Restes à réaliser (RAR)		214 810			24 581		-190 229	-89%
Investissement hors dette yc les RAR	42 872 400	42 445 694	99%	57 957 650	59 144 370	102%	16 698 676	39,3%
Emprunts et dettes assimilées	9 400 000	9 898 081	105%	9 902 000	9 207 603	93%	-690 478	-7%
Total dépenses Invest. hors RAR	52 272 400	52 128 966	100%	67 859 650	68 327 392	101%	16 198 427	31,1%
Total dépenses Invest. yc RAR	52 272 400	52 343 776	100%	67 859 650	68 351 973	101%	16 008 198	30,6%

Les principaux programmes financés concernent :

- la rénovation des stations d'épuration et le traitement des boues pour 28,2M€, dont la reconstruction de la STEP de Wattrelos pour 21,8M€ (contre 2,4M€ en 2024), les dépenses de gros entretien sur les autres STEP (4,2M€), les stations de pompage et de relèvement (1,0M€), la métrologie (0,9M€) ;
- la lutte contre la pollution et les inondations : 20,5M€ ;
- le réseau de collecte des eaux usées : 9,4M€ dont 7,1M€ dédiés aux réseaux et 2,4M€ aux branchements au réseau d'assainissement collectif ;
- d'autres dépenses pour 1,0M€ (intégration d'opérations d'aménagement) ;

Enfin, l'amortissement de la dette s'élève à 9,2M€ en 2025 en baisse de -0,7M€.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent au total à 9,8M€ et à 5,1M€ hors avances, contre 4,5M€ en 2024 et 2,8M€ hors avances.

Recettes d'investissement	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation	BP 2025	CA 2025	Taux de réalisation	Evo. en valeur	Evo. en %
Subventions	1 720 450	1 194 036	69%	4 575 250	3 670 846	80%	2 476 810	207%
Autres	100 000	1 592 808		1 900 000	1 387 392		-205 416	-13%
Recettes d'investissement hors dette	1 820 450	2 786 844	153%	6 475 250	5 058 238	78%	2 271 394	82%
Avances	250 000	1 754 582	702%	250 000	4 698 822	1880%	2 944 241	168%
Emprunts	12 011 443	0		17 432 357	0		0	
Total recettes d'investissement	14 081 893	4 541 426	32%	24 157 607	9 757 060	40%	5 215 635	115%

Les recettes d'investissement sont principalement composées :

- de subventions : 3,7M€ provenant quasi-exclusivement de l'Agence de l'Eau, dont 1,4M€ au titre du projet de reconstruction de la STEP de Wattrelos ;
- de diverses recettes : 1,4M€ dont 1,3M€ de remboursement pour des travaux de dévoiement d'un collecteur d'assainissement sur la zone commerciale de Roncq ;
- des avances à taux zéro versées par l'Agence de l'Eau : 4,7M€, dont 3,3M€ au titre du projet de reconstruction de la STEP de Wattrelos.

5. Résultats et agrégats financiers

L'épargne brute s'élève à 56,7M€, soit +13,0M€ (+29,6%). La capacité de désendettement passe de 1,7 ans en 2024 à 1,4 ans en 2025.

L'épargne nette s'élève à 47,5M€, soit +14,7M€ (+40,4%) avec un amortissement de la dette en baisse de -0,7M€.

L'encours de dette (comprenant le transfert de l'emprunt du SIDEN-SIAN pour 1,8M€) diminue de -4,5M€ (soit -5,5%) par rapport à 2024 et s'élève à 76,8M€.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2024	CA 2025
Recettes de fonctionnement	116 823 060	128 829 186
Dépenses de fonctionnement	73 121 017	72 169 947
Epargne brute	43 702 043	56 659 239
Amortissement de la dette	9 902 000	9 207 603
Epargne nette	33 800 043	47 451 635
Provisions	0	-871 846

Résultats		
Résultat de fonctionnement	18 716 470,51	17 924 647,69
Résultat reporté de fonctionnement	57 116 271,48	56 195 537,65
Résultat cumulé de fonctionnement	75 832 741,99	74 120 185,34
Résultat d'investissement	-11 108 950,54	-1 070 382,00
Résultat reporté d'investissement	-8 313 443,80	-19 422 394,34
Résultat cumulé d'investissement	-19 422 394,34	-20 492 776,34
Résultat global	56 410 347,65	53 627 409,00
Solde des restes à réaliser	-214 810,00	-24 581,32
Résultats définitifs	56 195 537,65	53 602 827,68

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	40,5%	44,0%
Financement de l'investissement	89,8%	82,9%
Encours de dette	81 278 051	76 777 077
Capacité de désendettement	1,7	1,4

Le résultat global de clôture (résultats de l'exercice + résultats reportés) de l'exercice 2025 de la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 74 120 185,34 €. La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture (avant reports) de -20 492 776,34 €.

Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) et après intégration des restes à réaliser s'établit à 53 602 827,68 €.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif 2025 ainsi présenté ;
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable public de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique ;

4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 24 581,32 € en dépenses ;

5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront affectés ou repris à la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption de ce compte administratif ;

6) de déclarer les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le groupe Métropole insoumise, écologiste et solidaire ayant voté contre.
Les groupes Métropole écologiste citoyenne et solidaire et Tous unis pour une autre métropole s'étant abstenus.